

Le bulletin municipal d'informations des habitants de la Commune d'Arleux en Gohelle

Edito

A la crise économique et énergétique mondiale sont venues, se rajouter aux inquiétudes du quotidien des Français, les tensions des mouvements de forte contestation attendus, notamment sur les dispositions gouvernementales engagées sur le régime des retraites. Nous restons dans une situation sociale qui reste fragile et tendue depuis quand-même assez longtemps, en premier lieu novembre 2018, avec le mouvement des gilets jaunes, suivi par la pandémie mondiale de fin 2019. Et, depuis mars 2021, c'est le conflit en Ukraine dont les enjeux sont multiples et supplantent le simple cadre de la confrontation armée : défi géopolitique, énergétique, économique et, bien entendu, humain. Jamais en aussi peu de temps notre pays n'avait connu de tels bouleversements.



Nous ressentons alors chez nos concitoyens une irritation, l'agacement et la perte de confiance envers nos décideurs nationaux. Cet état d'esprit se généralise partout dans le pays. Cette situation qui favorise l'individualisme et le repli sur soi nous oblige, nous élus municipaux, à être encore plus présents et attentionnés pour préserver notre qualité de vie. Les élus de la commune sauront prendre leurs responsabilités.

En 2023, nous maintiendrons un bon niveau d'intervention de toute nature dans le village pour continuer d'évoluer dans le dynamisme et le bon vivre à Arleux-en-Gohelle.

En 2023 la municipalité continuera d'apporter son soutien aux associations sportives et culturelles et maintiendra un fort taux d'investissement, même si nous savons déjà que nos charges de fonctionnement vont augmenter.

Malgré un contexte difficile nous continuons à garder le cap de notre feuille de route qui vous a été présentée en février 2020. Avec mes collègues élus, je voudrais y associer et remercier tous ceux qui œuvrent au quotidien pour nos concitoyens, agents de la collectivité, forces de gendarmerie, forces de sécurité et de secours, les bénévoles associatifs, le corps enseignant, pour surmonter toutes ces difficultés qui nous attendent en 2023.

Norbert Grobelny
Maire de la commune d'Arleux en Gohelle

L'association des fêtes clôture l'année 2022 !

Après plusieurs années d'abstinence à ce tout dernier rendez-vous festif de l'année en raison de la pandémie, les nombreux convives étaient heureux de se retrouver à la salle des fêtes, **le samedi 31 décembre** pour fêter le passage à la nouvelle année.

Un bon repas de fête ! Une sono au top ! Des lumières, serpentins et confettis pour l'ambiance !... il n'en fallait pas plus pour passer une agréable soirée !



Les manifestations de ces deux prochains mois



Les samedi 11 et dimanche 12 février :

Grand « Salon Manga » organisé par l'association « Les artisans et créateurs de la Gohelle ».

Pendant 2 jours : quizz, pop-culture, danse (Just Dance), tombola, accès libre à 4 bornes d'arcade, concours de jeux vidéo, concours de dessins, escape-game sur le thème "Alice au pays des merveilles", concours Cosplay le dimanche après-midi, illustrateurs et dessinateurs en lien avec le monde Manga, ...



Le vendredi 24 février : le CMJ d'Arleux en Gohelle organise une soirée pour les jeunes de la commune, âgés de 13 à 18 ans, autour d'un grand KARAOKÉ à la salle des fêtes. Un flyer de réservation sera prochainement distribué par le CMJ.



Le dimanche 26 février : repas organisé par le club « Amitié - Détente » et animé par Lady TINGUETTE .

20€ pour les adultes et 12€ pour les enfants (12 ans)

Menu : 1 kir, boeuf bourguignon avec son gratin dauphinois, fromage, tarte et café (boissons non comprises)

Ouvert à toutes et à tous, pour les inscriptions, contact : Dominique DENOYELLE au 06/72/01/80/40.



Le samedi 4 mars : Soirée « Années 80 »

organisée par « Association des fêtes » et animée par David SONO
Soirée à partir de 19h30 jusqu'à 3h00.

Tarif : 20€ pour les adultes et 10 € pour les enfants (13 ans)

Menu : Assiette de charcuterie, buffet de crudités, pommes de terre au four, dessert et café (boissons non comprises).

Réservations jusqu'au 15 février auprès de Philippe TRANCHANT au 06/70/77/32/69 dans la limite des places disponibles.



Le jeudi 9 mars à 20h00 : Dead as a dodo

Par la Compagnie Générale d'Imaginaire

Claire Rolain et Julien Tortora célèbrent en musique les espèces en voie de disparition : Léopard de l'Amour, Baleine Boréale, Rhinocéros de Java, Loup rouge, Otarie du Japon... Les 2 artistes vous invitent à un voyage planétaire en forme de pardon ; un dernier chant pour les animaux condamnés.

Une sixième extinction massive est en cours du fait de l'activité humaine.

DEAD AS A DODO est né pour rendre hommage à ces animaux...

Organisé en partenariat avec Osartis-Marquion : 3€ / 5€

Pour réserver en ligne : <https://www.cc-osartis.com/programmation-culturelle-reservation-en-ligne>



VENEZ NOMBREUX A LA FÊTE DU CLUB !!



Le dimanche 26 mars : Fête du club

« Amitié - Détente » à la salle des fêtes.

Vente des objets créés par le club, loterie, repas, ...



Janvier, le mois des Assemblées Générales des associations :

Une majorité de nos associations avait profité de ce début d'année pour convier leurs adhérents à leur assemblée générale annuelle. Pour les membres du bureau, c'est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et d'exposer les projets de l'année qui s'engage.

Mais c'est aussi, et surtout, le plaisir de se retrouver pour un bon moment de convivialité et pour partager le verre de l'amitié tout en dégustant un bon morceau de galette !

Club « Amitié - Détente »



Amicale Pétanque



A.S.D.L Tennis de Table



A.S.D.L Gymnastique et Marche



Bien vivre dans la commune et en toute sécurité !



Un constat de plus en plus fréquent est fait sur la commune, celui du stationnement gênant ou interdit.

En effet, des véhicules se stationnent sur les trottoirs ou sur des places improvisées. Stationner sur le trottoir, c'est obliger les piétons à marcher sur la chaussée, et par conséquent, les mettre en danger ! En outre, des zones de stationnement à cheval sur la route et le trottoir ont été spécialement aménagées pour permettre la circulation des piétons en toute sécurité dans des zones particulièrement dangereuses, au niveau des 2 routes départementales.



Pour rappel les articles R417-10 et R417-11 du code de la route prévoient des amendes allant jusqu'à 135 € en cas de non-respect !

Le trottoir aux piétons !

Le trottoir n'est pas un lieu de stationnement. Un véhicule stationné à cet endroit met en danger les piétons, avec ou sans enfant ou poussette, les personnes à la marche difficile ou en fauteuil roulant, en les obligeant à emprunter la chaussée.

Comptant sur le civisme et le bon sens de chacun !



Repas patates ! Elle est pas belle la vie !

Le club « Amitié - Détente » a organisé le **jeudi 19 janvier** un repas « patates et charcuterie », bien simple et bon marché mais qui rassemble toujours un nombre important de convives férus de ce rendez-vous régulier en hiver. Ce repas est avant tout un moment d'échanges et de partage avant de passer aux activités de l'après-midi.



Rencontres USEP à Arleux en Gohelle !

Les équipements de la commune pour les activités ludiques et sportives sont bien connus et réputés pour leur qualité et leur capacité d'accueil. C'est ainsi que **vendredi 27 janvier** plusieurs centaines d'élèves des écoles de notre RPI et de celles des communes de Saint-Nicolas, Saint-Laurent-Blangy, Achiet-le-Grand,...et bien d'autres, se sont retrouvés à la salle polyvalente R. Cadiou dans le cadre des rencontres sportives organisées par l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré).



Salle comble pour la cérémonie des voeux du maire



Samedi 14 janvier, le conseil municipal ainsi que le conseil municipal des jeunes, installé en janvier 2021, présentaient leurs voeux à la population en présentiel, après trois années de retrait imposé par la crise sanitaire.

Les invités ont répondu présents avec plus de 200 personnes réunies dans la salle polyvalente.

Dans un premier temps, **Norbert GROBELNY**, maire de la commune, a présenté un bilan global des nombreuses opérations diverses et travaux réalisés en 2022, ainsi que les opérations projetées pour cette année avec notamment, la rénovation de la rue de la Chapelle, l'installation d'une aire de fitness, l'étude d'un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments publics.

Dans un second temps, **Emma DERUY**, représentante du conseil municipal des jeunes a également énuméré les nombreuses actions réalisées par le CMJ en 2022 et a présenté les projets pour l'année 2023.



Ensuite, après les séquences des traditionnels discours, un moment de détente était apporté par **les membres de l'association "Fitness Dance"** qui ont réalisé un superbe show par une représentation exceptionnelle de danses rythmées aux allures de Bollywood. Le public a pu apprécier ce spectacle de grande qualité des enfants et des adultes, tous vêtus de superbes tenues vives et colorées.





Durant la courte pause accordée aux danseurs, les membres de la commission communication ont procédé à **la remise des lots aux gagnants de la troisième édition du concours photos sur le thème : « Rire et sourire »**

De la troisième à la première place ont été récompensées : **Madeleine VAZE, Mathilde ORZECHOWSKI et Sandrine GOOSSENS**. Nous tenons à remercier l'ensemble des participants pour la qualité des nombreuses photos réceptionnées en mairie.

La soirée s'est terminée à la salle des fêtes pour ce temps important d'échanges : chacun a pu retrouver ses amis, ses voisins, découvrir de nouvelles têtes. Ces traditionnelles cérémonies de voeux ont aussi une véritable fonction de convivialité et confirment notre appartenance à une même communauté de vie.



Zoom sur une association : « Le rucher d'Arleux-en-Gohelle »

Le grand symbole de l'architecture, Babel, est une ruche (Victor Hugo)



Bonjour Jean-Michel, vous êtes le président de l'association « Le rucher d'Arleux-en-Gohelle », pouvez-vous nous présenter ?

Bonjour, je m'appelle Jean-Michel GRISELIN, je suis né le 6 mars 1959, marié et père d'une fille.

Parlez-nous de votre association.

C'est en novembre 2014 que Philippe TRANCHANT et moi-même avons eu l'envie de créer cette association, nous étions tous deux, membres du conseil municipal du village et un soir d'une réunion du conseil municipal, nous avons présenté notre projet de création d'une association pour la promotion de l'apiculture, de l'abeille et de la diversité.

Les membres du conseil municipal ont cru en notre projet et ont voté favorablement, c'est ainsi que l'association est née le 15 février 2015.

Qui compose le bureau ?

Il est composé de Jean-Michel GRISELIN, président depuis la création, de Philippe TRANCHANT, secrétaire, de Jean-Luc VERMELEN qui a pris la succession de Jacky DOREZ au poste de trésorier et enfin de Pascal TRANCHANT en tant que membre actif de l'association.

Quels ont été les débuts de l'association ?

Pour le lancement de notre activité associative, la municipalité nous a accompagnés financièrement par l'achat de : ruches, petit matériel d'élevage, d'extracteurs pour la somme de 2 500€ et par la mise à disposition d'une zone communale d'environ 300 m² à l'entrée du village.

Ce terrain n'était pas exploité par la municipalité, cela permet de le valoriser, il est situé dans un lieu calme, proche de la nature et éloigné des habitations.

Tous ces ingrédients et notre volonté de réussir nous ont permis d'écrire l'histoire de la commune en réalisant, dès 2016, la première miellée !

En quoi consiste l'activité de l'association ?

L'activité du rucher consiste à développer les colonies d'abeilles, à les préserver et à réaliser deux ou trois miellées par an.

Cette activité n'est pas régulière mais elle demande une présence hebdomadaire ponctuelle durant le printemps jusqu'à l'automne. A l'arrivée du froid et des traitements médicaux, les ruches se mettent au repos pour la période hivernale.



Comment se passe une année auprès des abeilles ?

Dès février, si le soleil fait son apparition, les abeilles sortent pour butiner sur la végétation en éveil, leurs déplacements s'intensifient au fur à mesure de l'arrivée de l'été. En revanche, elles n'aiment pas la pluie !

De notre côté, notre action principale débute en mai avec la première miellée, celle de l'an passé était exceptionnelle, nous avons récolté 44 kg de miel de colza. La seconde s'est déroulée en juin; nous avons récolté 35

kg de miel de printemps.

Pour solder cette très belle année 2022, nous avons effectué une troisième miellée en septembre avec 21 kg.

Certaines années, la récolte est catastrophique, par exemple, en 2021, avec seulement 12 kg de miel récolté sur la saison.

Peut-on participer aux miellées ?

Oui, bien sûr, nous ouvrons une d'entre elles au public courant juin, cela permet de présenter l'activité aux habitants, de les sensibiliser à la protection des abeilles et de l'environnement. C'est aussi le moment pour nous, de partager notre passion et de faire découvrir le rucher par le biais de visites accompagnées. Pour cela, l'association a investi dans l'achat de quelques tenues de différentes tailles, pour les femmes et hommes de 7 à 77 ans.



Venez visiter les ruches et vivre notre intérêt pour la sauvegarde de notre environnement.

Comment pouvons-nous contribuer au bien-être des abeilles ?

Chacun peut contribuer en réalisant des plantations, par exemple, la municipalité a réalisé de grandes plantations de plus de 250 arbres mellifères, elle nous a consultés pour le choix des essences. A plus petite échelle, chaque habitant peut planter des fleurs mellifères, des framboisiers, de la sauge, du thym, de la lavande, des pommiers, des cerisiers, **Tout le monde peut indirectement participer !**



Pourquoi les abeilles sont-elles essentielles ?

L'apiculture est un maillon essentiel de l'agriculture, puisqu'un tiers de ce que nous mangeons n'existerait pas si les abeilles disparaissaient.

Nous rappelons que si besoin, notre association récupère gratuitement les essaims d'abeilles au domicile des particuliers. En revanche, l'ennemi de l'abeille reste le frelon asiatique, remonté du sud de la France, il est à présent largement installé dans la région, notamment à Arleux-en-Gohelle. Si vous observez la présence d'un nid de frelon, rapprochez-vous de notre association afin de le signaler, pour que l'on puisse s'organiser pour la protection de nos abeilles.

Une colonie de frelon peut détruire deux ou trois ruches par jour.

Quel serait votre mot de la fin ?

Nous contemplons le travail réalisé par ces petits insectes millénaires.



Vous avez envie de rejoindre l'association, de faire une visite accompagnée ?

Contact :

Jean-Michel GRISELIN : 06/45/62/77/24

Philippe TRANCHANT : 06/70/77/32/69

Le coin cuisine...

Pour 10 personnes.

Temps de préparation : **30 minutes.**

Temps de cuisson : **40 minutes.**

La recette du curry rouge de volaille de Licques au potiron



Ingrédients :

2 kg de volaille de Licques (coupée en dés de 1 cm) **800 g** de potirons (dés de 1 cm) **80 cl** de lait de coco

300 g d'oignons en dés de 1 cm **2 c. à s.** de pâte de curry rouge (thaï) **2 c. à s.** de feuilles de combawa ciselées

4 c. à s. de sucre en poudre **4 c. à s.** de sauce poisson (ou sauce nuoc-mâm)

4 c. à s. de poudre de bouillon de volaille **80 cl** litre d'eau **16** belles feuilles de basilic frais ciselé.

Préparation :

Dans une marmite assez large, mettre la moitié du lait de coco et porter à ébullition. Ajouter la pâte de curry. Bien mélanger. Ajouter les feuilles de combawa ciselées et la volaille de Licques. Refaire bouillir.

Ajouter le reste du lait de coco, les dés de potirons, les oignons, l'eau, la poudre de bouillon de volaille, le sucre et la sauce poisson. Laisser cuire environ 30 minutes jusqu'à ce que la viande soit tendre et moelleuse.

Rectifier si nécessaire l'assaisonnement. Ajouter à la dernière minute le basilic ciselé à l'envoi.

On sert avec un riz jasmin, à côté surtout ! "On sert bien séparément et pour déguster, on mélange mais dans sa cuillère pas dans l'assiette sinon le riz gonfle trop".

ARLEUX en NOUVELLES Janvier 2023

Le bulletin municipal d'informations des habitants de la Commune d'Arleux en Gohelle

Edito

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, ...

Le budget communal ne sera pas épargné et il convient dès lors de redoubler de vigilance. Notre priorité est l'attention apportée à la consommation énergétique. Pour ce faire, des dispositions ont été adoptées avec l'ensemble des élus et des associations pour limiter au strict nécessaire les besoins en chauffage et en éclairage des bâtiments publics utilisés. En cette période où les difficultés nationales se multiplient, la municipalité a décidé de maintenir tout de même les illuminations pour les fêtes de fin d'année afin que ces dernières conservent leur superbe. Par souci de cohérence, les décorations de Noël ont toutefois été limitées aux illuminations de la place de la mairie et de la chapelle Notre-Dame de Tongre.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Je vous donne rendez-vous le samedi 14 janvier 2023 à 18 heures à la salle R. Cadiou et à la salle des fêtes pour les vœux de la municipalité.



Norbert Grobelny
Maire de la commune d'Arleux en Gohelle

Les manifestations de ces deux prochains mois

Le samedi 14 janvier à 18h00 :

Le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes vous invitent à la cérémonie des vœux du maire



Le samedi 28 janvier :

L'association de chasse et la commune vous invitent à participer à la plantation de **950 arbres** dans les chemins de notre commune.
Les modalités d'organisation seront prochainement communiquées

Le samedi 4 février :

Repas de l'association de football « U.S Arleux »

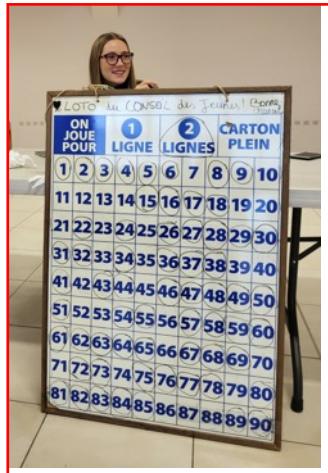


Le dimanche 26 février :

Repas dansant organisé par « Amitiés-Détente » et animé par Lady TINGUETTE
20€ pour les adultes et 12 € pour les enfants (12 ans)

Menu : 1 kir, boeuf bourguignon avec son gratin dauphinois, fromage, tarte et café (boissons non comprises)
Ouverts à toutes et à tous, contacter Dominique pour les inscriptions au 06/72/01/80/40

11 décembre 2022 : Grand Loto !



Dans le cadre des fêtes de fin d'année, le **Conseil Municipal des Jeunes** d'Arleux en Gohelle a organisé un après-midi " Spécial Loto " pour les jeunes de la commune, âgés de 7 à 15 ans, à la salle des fêtes. Tous les participants étaient bien assidus et attentifs aux numéros annoncés pour obtenir le remplissage complet du carton et gagner l'un des nombreux lots mis en jeu !

La bourse aux jouets : le succès des petits prix et de l'économie !



C'est devenu le rendez-vous annuel incontournable animé par l'association de Tennis de Table !

Samedi 03 décembre, salle des fêtes, l'équipe du Tennis de Table du village pouvait avoir le sourire à la fin de cette bourse aux jouets et vêtements enfants qui a encore remporté un franc succès. Complément précieux du Père Noël pour certains, cette vente permet à d'autres de se défaire d'articles devenus inutiles.

Au-dessus des étals de la quarantaine d'exposants, l'esprit de Noël était bien là. Et c'est avec conscience que les parents, venus nombreux, remplissaient déjà leur hotte de jouets d'occasion.

Tout le monde y trouve ainsi son compte ! Pour les uns, c'est un bon plan pour se faire plaisir et pour les autres, c'est l'occasion de faire le tri dans les chambres avant Noël. C'est aussi un bon plan contre l'inflation et l'environnement en favorisant l'économie circulaire et en réduisant le gaspillage.



Les fêtes de Noël dans le village

Le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes ont organisé **le samedi 17 décembre** une journée spécialement concoctée aux couleurs de Noël et à destination des enfants de la commune. C'est par un spectacle de magie et de clown dans la salle polyvalente remplie, que les animations de cette journée ont commencé !



A la suite du spectacle, le Conseil Municipal des Jeunes a procédé à la remise des lots du concours de dessins. 9 jeunes du village ont été récompensés pour les dessins remarquables qu'ils ont produits. **Merci aux nombreux participants qui ont participé à ce concours organisé par le CMJ !**



C'est bien évidemment le père Noël qui a apporté la touche finale aux animations de la journée, en arrivant dans son carrosse motorisé... Distribution de chocolats, de brioches, d'oranges, de friandises aux enfants... et vin chaud, bière de Noël pour les parents ! Des plus jeunes aux plus âgés, tout le monde a sollicité le père Noël !



Repas de Noël du club Amitié-Détente

La salle des fêtes était une nouvelle fois bien décorée **le mercredi 14 décembre** pour la journée festive que les membres du **club Amitiés-Détente** organisaient pour le repas de Noël.

Les participants ont unanimement apprécié ce moment de rencontre, de détente et de plaisir partagé des joies de la bonne table !

Ce repas annuel est une tradition bien ancrée dans l'histoire du club, grâce à l'effort de l'équipe organisatrice. A noter que cette année, un petit marché de Noël était aussi proposé aux convives.



Un bon repas entrecoupé de nombreuses séances de danses bienvenues au rythme des années folles !

Les ateliers créatifs autour de Noël

L'association **Amitiés-Détente** est impliquée également dans les fêtes de Noël en animant pour les jeunes de la commune une journée d'ateliers créatifs. Grand succès des liens intergénérationnels trouvés dans ce partage et d'apprentissage entre enfants et "anciens" du club dotés d'une remarquable dextérité et d'imagination pour la création de petits objets de noël !

Deux demi-journées ont été proposées le samedi 22 décembre afin de permettre à un maximum d'enfants de la commune



Opération 1 naissance = 1 Arbre / édition 2022

Pour la troisième année consécutive, la municipalité a organisé l'opération « une Naissance, un Arbre », qui permet de symboliser chaque naissance dans la commune par la plantation d'un arbre.

Le samedi 10 décembre, 4 nouveaux arbres ont été plantés à l'aide des parents dans la parcelle communale à l'entrée du village.

Depuis ce sont un peu plus de **24** arbres qui ont été plantés. Geste très écologique et hautement symbolique de l'enfant qui grandit avec son arbre dans le village.

Les 4 enfants : Eliott Humery - Arthur Le Joubioux - Nina Koszelnik - Elio Mastin



Ramassage des sapins de Noël



Le lundi 09 janvier 2023, les employés communaux collecteront les sapins naturels en porte à porte.

Merci de déposer votre sapin bien en évidence sur le trottoir devant votre domicile, au plus tôt le dimanche 08 janvier au soir.

Le sapin doit être naturel, sans décoration, ni neige artificielle. Ces sapins récoltés vont être broyés pour être réutilisés comme paillage sur le territoire de notre commune.

En plus d'être un service aux habitants de notre commune, c'est avant tout et aussi un geste pour l'environnement !

Un bulletin municipal bien plébiscité !



Au cours du mois dernier, une enquête a été initiée par la commune pour mesurer la satisfaction des habitants de la commune sur le bulletin municipal distribué dans chaque foyer, chaque début de mois.



Nous avons réceptionné une quarantaine de réponses. C'est un volume qui peut sembler relativement faible mais qui apporte un éclairage

significatif sur la perception et l'appréciation globale du contenu et des thèmes repris dans votre bulletin.

Sur cette base, le bilan est dans l'ensemble très positif avec **une note moyenne accordée de 8,73 / 10**.

Une fréquence mensuelle est largement souhaitée (68%). 29 % porte sur une demande de fréquence trimestrielle et 3% sur une fréquence semestrielle.

De bonnes idées et suggestions de thématiques pour le bulletin ont été communiquées via le questionnaire. Elles seront bien évidemment reprises dans les prochaines éditions.

Dans toute la France, la presse parle d'Arleux en Gohelle...

Seconde diffusion d'articles très anciens qui nous racontent des événements curieux et des histoires surprenantes qui se sont déroulés dans le village. Il s'agit d'articles de gazettes ou de magazines aujourd'hui disparus pour certains. Merci à Jacques Capron pour la communication de ces documents. A noter, *Le Gentil*, repris dans un des articles a été maire d'Arleux en Gohelle, de 1876 à 1925.

Un drame mystérieux s'est déroulé près d'Arras

Arras, 21 mars. — Le juge d'instruction de Saint-Pol s'occupe actuellement d'une affaire qui paraît assez compliquée.

Récemment, le nommé Jules [redacted] 36 ans, d'Arleux-en-Gohelle, amenaît à l'hôpital d'Arras sa fiancée Léontine [redacted] cultivatrice à Camblain-l'Abbé, disant qu'on plaisantait avec lui, alors qu'il se trouvait à son domicile, elle avait pris un revolver et que, par hasard, une balle l'avait atteinte au ventre. Son état est grave.

Mais la gendarmerie d'Aubigny-les-Artois, avisée, fit une enquête et suppose que [redacted] pourrait bien lui-même avoir blessé volontairement sa fiancée, à laquelle il avait déjà donné un enfant.

Etant dans un état très grave, Lucienne [redacted] n'a pu être interrogée. Pourtant les quelques mots qu'elle a pu prononcer confirment la version de son fiancé, mais le juge d'instruction ne paraît pas être de cet avis.

Le Populaire du 22 mars 1935

— A Arras, en l'église Notre-Dame des Ardents, on célébrera, jeudi prochain, le mariage de M. Jules Cary, lieutenant d'infanterie, fils du général Cary, avec Mlle Marcelle Le Gentil, fille du maire d'Arleux-en-Gohelle.

Le Figaro du 21 novembre 1904

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

ARLEUX-EN-GOHELLE

BRIS DE CLOTURE.— M. François [redacted] d'Arleux-en-Gohelle, a déposé une plainte contre un ouvrier de la localité, qui, à deux reprises différentes, lui aurait brisé des vitres à coups de briques pendant la nuit.

Le Réveil du Nord du 06 mai 1923

LE SCANDALE des exhumations dans les cimetières du front

Lille, 16 décembre. — Le scandale des exhumations dans les cimetières du front continue à soulever l'indignation des associations d'anciens combattants qui, avec raison, ont demandé à la justice de sevir.

A Agny, particulièrement, on a retrouvé récemment, pèle-mêle, avec des ossements, trente paires de godillots. Le Parquet de Paris a été saisi de ces faits et a chargé celui d'Arras de procéder à de nouvelles vérifications.

Un juge d'instruction s'est donc rendu à Agny en compagnie d'un représentant de l'état civil militaire, et tous deux ont relevé de nouvelles malfaçons.

Dans maints cercueils, dont les corps avaient été exhumés pour être transportés à Lorette, ils ont trouvé des ossements oubliés, mélangés à des chaussures et à des effets d'équipement. Des tibias avaient été, en outre, brisés à coups de bâche. Tout dénotait la précipitation et le sabotage sacrilège.

Un rapport de ces faits scandaleux a été adressé au Parquet de la Seine.

Faut-il rappeler que des fautes analogues ont déjà été relevées dans plusieurs communes du front arrageois, à Arleux-en-Gohelle, dans l'ancien cimetière allemand d'où tous les corps avaient été censés exhumés pour être transportés à la Maison-Blanche. On a découvert sur vingt tombes ouvertes, dix-neuf tombes contenant des restes de soldats. Des cercueils étaient encore remplis de têtes, de bras, de jambes et de plaques d'identité.

A Saint-Laurent-Blangy, à Neuville-Saint-Waast, les mêmes odieuses constatations ont été faites.

Le Populaire du 17 décembre 1929

Date des collectes en 2023 de Arleux-en-Gohelle :

Ordures ménagères résiduelles (bac gris) : tous les mardis		
Rattrapage OMR du		mardi 15 août 2023 : lundi 14 août 2023
Collecte sélective (bac jaune) : <ul style="list-style-type: none"> mardi 10 janvier 2023 mardi 24 janvier 2023 mardi 7 février 2023 mardi 21 février 2023 mardi 7 mars 2023 mardi 21 mars 2023 mardi 4 avril 2023 mardi 18 avril 2023 mardi 2 mai 2023 mardi 16 mai 2023 mardi 30 mai 2023 mardi 13 juin 2023 mardi 27 juin 2023 mardi 11 juillet 2023 mardi 25 juillet 2023 mardi 8 août 2023 mardi 22 août 2023 mardi 5 septembre 2023 mardi 19 septembre 2023 mardi 3 octobre 2023 mardi 17 octobre 2023 mardi 31 octobre 2023 mardi 14 novembre 2023 mardi 28 novembre 2023 mardi 12 décembre 2023 mardi 26 décembre 2023 mardi 9 janvier 2024 mardi 23 janvier 2024 ... 	Collecte du verre (bac vert) : <ul style="list-style-type: none"> mardi 3 janvier 2023 mardi 7 février 2023 mardi 7 mars 2023 mardi 4 avril 2023 mardi 2 mai 2023 mardi 6 juin 2023 mardi 4 juillet 2023 mardi 1 août 2023 mardi 5 septembre 2023 mardi 3 octobre 2023 mardi 7 novembre 2023 mardi 5 décembre 2023 ... 	Collecte des déchets verts (contenant libre) : <ul style="list-style-type: none"> jeudi 23 mars 2023 jeudi 30 mars 2023 jeudi 6 avril 2023 jeudi 13 avril 2023 jeudi 20 avril 2023 jeudi 27 avril 2023 jeudi 4 mai 2023 jeudi 11 mai 2023 jeudi 18 mai 2023 jeudi 25 mai 2023 jeudi 1 juin 2023 jeudi 8 juin 2023 jeudi 15 juin 2023 jeudi 22 juin 2023 jeudi 29 juin 2023 jeudi 6 juillet 2023 jeudi 13 juillet 2023 jeudi 27 juillet 2023 jeudi 10 août 2023 jeudi 24 août 2023 jeudi 7 septembre 2023 jeudi 21 septembre 2023 jeudi 5 octobre 2023 jeudi 19 octobre 2023 jeudi 2 novembre 2023 jeudi 16 novembre 2023 jeudi 30 novembre 2023 jeudi 14 décembre 2023

La valorisation des encombrants sur rendez-vous

Ce service gratuit, évite un encombrement de la chaussée et permet de vous accompagner plus rapidement dans vos besoins. À la différence de la benne, il a pour objectif d'effectuer un premier tri des déchets domestiques, afin de leur favoriser au maximum leur valorisation.

Mobilier, électroménager... Vos objets encombrants peuvent être remis en état pour trouver une seconde vie à la Ressourcerie. Pensez, avant de jeter, à alimenter l'économie circulaire qui réduit notre impact sur l'environnement. Si le réemploi n'est pas possible vos déchets pourront devenir une source de matière première (bois, métaux).

Prendre RDV sur notre site Internet : www.cc-osartis.com

Retrouvez l'ensemble des informations sur la collecte et gestion des déchets sur la page :

www.cc-osartis.com

onglet : Services, rubrique : Gestion des déchets

Numéro Vert : 0 800 10 25 35